

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 novembre 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

22-12-2023-14

Date de convocation le 15/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Procurations : 5

Votants : 14

Le vingt-deux décembre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPETRE, LETARGUA et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme DAUBAS pouvoir à M. LACOSTE-PEDELABORDE

Mme LOQUET pouvoir LETARGUA,

M CLAVÉ pouvoir à MME ETCHART,

M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD,

M HILLOOU pouvoir à Mme GRAUX

OBJET : DÉCLARATION ARRÊT DEFINITIF DES TRAVAUX MINIER (DADT) DES Puits LACQ-13, LACQ-43, LACQ-136 ET LACQ-141 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dossier de déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (DADT) traite de l'arrêt définitif des puits LA013, LA43, LA 136 et LA141.

Ces puits étaient liés à l'exploitation de la concession des mines d'hydrocarbures « concessions de Lacq » qui s'étend sur 450 M2 et dont la période de validité court depuis le 03/10/1942 jusqu'au 03/10/2041.

Conformément à la procédure instituée aux travaux miniers, travaux de stockage souterrain et à la ma police de mines, le Conseil Municipal de Mont est invité à donner un avis sur l'arrêt de l'exploitation de ces puits.

Oui l'exposé de l'adjoint aux travaux et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DONNE un avis favorable à l'arrêt définitif de ces puits

CHARGE Monsieur le Maire à en informer le Préfet

Ainsi fait et délibéré à MONT, le jour, mois et an que dessus.

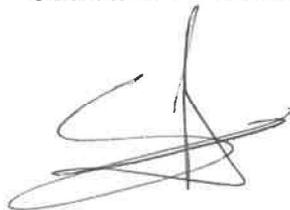
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 09/01/2024

Reçu en préfecture le 09/01/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240109-22_12_2023_14-DE

